

Association Tutelaire de l'Essonne

Comptes annuels Bilan au 31/12/2023

7 place Copernic
91080 EVRY-COURCOURONNES
SIRET : 31946800500040



Sommaire

ATTESTATION - SIGNATURE NUMÉRIQUE

Attestation avec conclusion favorable sans observation - Signature numérique 1

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif 2

Bilan Passif 3

Compte de résultat 4

Compte de résultat (Suite) 5

Règles et méthodes comptables 6

Attestation

Attestation

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association Association Tutelaire de l'Essonne relatifs à la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 522 893 €
Produits d'exploitation :	2 275 492 €
Résultat net Comptable :	67 419 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Lisses

Le 27/05/2024

M FERY Jean-Philippe

Expert-comptable Associé

In Extenso
signature électronique

Comptes annuels

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	70 421	44 236	26 185	38 744
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	272 696	149 116	123 579	92 486
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	45 672		45 672	44 281
TOTAL I	388 789	193 353	195 436	175 512
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	521		521	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	56 538		56 538	72 010
Valeurs mobilières de placement	106 537		106 537	105 484
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 163 597		1 163 597	1 162 232
Charges constatées d'avance	265		265	96
TOTAL III	1 327 457		1 327 457	1 339 822
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 716 246	193 353	1 522 893	1 515 333

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	762	762
Fonds propres complémentaires	12 771	12 771
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	64 183	64 183
Écarts de réévaluation		
Réserves		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	447 437	397 437
Report à nouveau	312 435	168 343
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	249 664	107 304
Excédent ou déficit de l'exercice	67 419	194 092
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	62 261	192 360
	Situation nette	905 008
		837 590
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	905 008
		837 590
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	43 580	43 580
	TOTAL III	43 580
		43 580
Provisions		
Provisions pour risques	113 000	113 000
Provisions pour charges	81 882	101 696
	TOTAL IV	194 882
		214 696
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 172	145 569
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	271 944	266 526
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 306	7 372
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL V	379 423
		419 468
Écarts de conversion passif	VI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 522 893
		1 515 333

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	110	410
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services		338 516
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		338 516
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	2 235 834	1 911 190
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales	2 235 834	1 911 190
Subventions d'exploitation		3 227
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	34 696	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	4 852	1 620
	TOTAL I	2 275 492
		2 254 964
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	458 007	424 273
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	102 785	85 694
Salaires et traitements	1 123 683	1 027 439
Charges sociales	464 966	402 778
Dotations aux amortissements et dépréciations	49 347	35 038
Dotations aux provisions	14 882	87 517
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		7
	TOTAL II	2 213 672
		2 062 746
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	61 820
		192 218

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 055	527
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 377	1 500
TOTAL III	6 432	2 027
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	6 432	2 027
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	68 252	194 245
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	833
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 281 924	2 256 991
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 214 505	2 062 899
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	67 419	194 092
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociale sous gestion contrôlée	62 261	192 360
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXES

ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice du 01/01/23 au 31/12/23

Identification de l'association

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

Présentation de l'association

L'association Tutélaire de l'Essonne a pour but d'assurer la protection de la personne et la sauvegarde des biens des majeurs bénéficiant d'une mesure de protection juridique prioritairement des personnes en situation de déficience intellectuelle.

Elle assure l'accueil, le soutien et/ou le conseil auprès des familles et des tuteurs familiaux et assume toutes fonctions de protection, notamment en application des dispositions du Titre XI du Code Civil, et de toutes dispositions législatives et réglementaires.

Périmètre des comptes annuels

Désignation de l'association : ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/23, dont le total est de 1 522 893 E

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 67 419 E

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/23 au 31/12/23.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration de l'association.

Règles et méthodes comptables

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

PERIMETRES DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont établis et présentés par la personne morale, l'association A.T.E.

Les comptes annuels au 31 décembre 2023 regroupent les activités suivantes :

• SECTEUR GESTION CONTROLEE :

- *Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)*

A.T.E Service.

7 place Copernic 91080 – EVRY-COURCOURONNES.

• SECTEUR GESTION NON CONTROLEE :

A.T.E gestion propre

7 place Copernic 91080 – EVRY-COURCOURONNES.

Les opérations internes sont éliminées dans le cadre de la consolidation suivant les principes suivants :

Au bilan

- Elimination des comptes de liaison et de tiers inter établissements.

Règles et méthodes comptables

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

Détail des résultats par établissement ou service

ACTIVITES AVEC GESTION CONTROLEE	Résultat comptable		Incorporat° résultat N-2	Variation congés payés	Résultat à affecter
	DEFICIT	EXCEDENT	+ Excédent / - Déficit		
COMPETENCE ETAT					
ATE SERVICE		62 261	65 806	21 645	149 712
TOTAL GESTION CONTROLEE		62 261	65 806	21 645	149 712
ACTIVITES AVEC GESTION NON CONTRÔLEE					
ATE Gestion Propre		5 157			5 157
TOTAL ACTIVITES GESTION NON CONTROLEE		5 157			5 157
RESULTAT GLOBAL		67 419	65 806	21 645	154 870

Commentaires :

- ✓ Le résultat de l'activité contrôlée reste soumis au contrôle et à l'appréciation de l'autorité de tarification.
- ✓ Ce résultat n'est pas compensable avec d'autres.
- ✓ Le résultat 2021 a été validé par le financeur et présente un déficit dans les budgets 2023 de 65 806€. Ce résultat n'est pas inclus dans le résultat global mais en attente d'affectation dans les comptes 115.

Règles et méthodes comptables

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

Règles et méthodes comptables**Conventions comptables**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
 - Indépendance des exercices.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;
- du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux organismes gérants des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- De la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis ;

Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La méthode retenue pour la cession des valeurs mobilières est celle du « premier entré, premier sorti ».

La synthèse des différents placements est la suivante :

Nature	Valeur comptable 31/12/2023	Valeur d'inventaire 31/12/2023	Plus/Moins value latente	Moins value Provision
Parts A et B BFCC - GP	106 537	106 537		
Ec Optim capital			-	
Total	106 537	106 537	-	-

Règles et méthodes comptables**Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE****Exercice clos le 31/12/23**

EURO

Disponibilités

L'association bénéficie, pour les comptes ouverts auprès du Crédit Coopératif, d'une convention d'unité de comptes. Le solde présenté au bilan consolidé est la compensation des soldes :

Etablissement	2023			2022
	Débit	Crédit	Net	
BFCC Service	1 223 133		1 223 133	1 225 732
BFCC Compte passage	7 045		7 045	6 047
BFCC Association		720 025	720 025	718 777
BFCC Epidor	501 841		501 841	499 303
Sous-total BFCC	1 732 019	720 025	1 011 994	1 012 304
La poste	-		-	-
Crédit Lyonnais			-	-
Caisse Epargne Service	393		393	430
Caisse Epargne Livret	90 558		90 558	87 992
Caisse Epargne Association	1 863		1 863	2 991
Caisse CSL	54 788		54 788	54 515
Caisse / Régie d'avance	4 000		4 000	4 000
Total	1 883 621	720 025	1 163 597	1 162 232

Postes du passif

Fonds Propres

Report à nouveau

Le compte report à nouveau est utilisé pour l'affectation, par l'organe statutairement compétent, des excédents et déficits qui impactent les fonds propres de l'association.

Provisions réglementées

Le règlement 2019-04 admet les provisions réglementées définies dans le Code de l'action sociale et des familles suivantes :

- Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS
- Provisions réglementées afférentes aux plus-values nettes de cession d'actifs des ESSMS
- Provisions réglementées pour produits financiers des ESSMS

Ces provisions ont pour objet d'apporter aux établissements des financements complémentaires qui ne sont pas liés à l'exploitation.

La provision pour renouvellement des immobilisations, prévue dans l'instruction M22, secteur SMS, n'est pas reconnue et le solde de cette provision, figurant dans les documents adressés aux autorités de contrôle, est reclassé en fonds dédiés. Ce changement de classification est sans incidence sur la présentation du compte de résultat ou sur le montant du résultat de l'exercice.

Fonds dédiés

Au 31 décembre 2023, les fonds dédiés restants sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par les tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés au 31 décembre 2023 sont notamment constitués :

- De la part non utilisée de crédits non reconductibles pour le financement de formations
- De la part des crédits pour financer des mesures d'exploitation.

Provisions risque et charges

Ces provisions correspondent à la définition des provisions telle que préconisée par le Règlement du ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

Autres Informations

Valorisation des contributions volontaires en nature

Aucune contribution ne sont identifiées dans les comptes 2023.

Rémunération des dirigeants, salariés et bénévoles

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580 l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants.

L'information qui serait fournie dans le cadre de cette obligation reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne, ce qui serait contraire aux règles de confidentialité en matière de publicité des rémunérations et avantages.

Il est précisé qu'aucun administrateur de l'association n'est rémunéré pour ses fonctions.

Honoraires Commissaire aux comptes (selon décret 2008-1487 du 30/12/2008)

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 8 604 € TTC.

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués, à la clôture de l'exercice, selon la méthode prospective recommandée par le Conseil National de la Comptabilité. Cette méthode consiste à proratiser les droits qui seront acquis en fin de carrière en fonction de l'ancienneté constatée à la date d'évaluation pour tous les salariés présents. Les salaires sont projetés en fin de carrière en prenant comme hypothèse un taux de progression de 1% par an.

Les autres hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- ✓ Taux d'actualisation : 3.17% (inflation comprise)
- ✓ Âge de départ à la retraite : 65 ans (départ à l'initiative du salarié)
- ✓ Table de mortalité : INSEE 2019-2021

Les indemnités à verser sont les indemnités que l'association devra verser au moment du départ à la retraite de chacun des salariés présents au 31 décembre 2023. Ces indemnités sont calculées en multipliant le montant des salaires perçus au moment du départ en retraite par les droits prévus selon l'ancienneté de chacun par la convention collective des handicapés du 15 mars 1966. Elles s'élèvent à 863 263 € au 31 décembre 2023.

La valeur probable des indemnités à verser est le montant probabilisé des prestations à verser. Elle tient compte de la probabilité pour chaque salarié d'être présent dans l'association au moment de son départ à la retraite (intégration de la rotation du personnel et de la probabilité de décès selon une table de vie). La valeur probable des indemnités à verser au 31 décembre 2023 s'élève à 623 432 €.

La valeur actuelle probable des indemnités mesure l'engagement actualisé de l'association, selon le taux d'actualisation retenu. Elle correspond au montant actualisé et probabilisé des prestations théoriques, comptabilisée au 31 décembre 2023 pour 304 197 €.

La valeur actuarielle des indemnités au 31 décembre 2023 est de 86 229 €.

Une provision de 81 882 € est présente dans les comptes au 31 décembre 2023.

Actif immobilisé

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	70 421		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.			
Installations techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agencts., améncts. dives	71 881		60 708
Autres matériels de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	132 933		7 173
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL 3	204 814		67 881
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières	44 281		1 390
TOTAL 4	44 281		1 390
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	319 516		69 272

CADRE B IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice
	Par virement	Par cession	
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2			70 421
Terrains			
Constructions			
sur sol propre			
sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et am. const.			
Installations techniques matériel et outillage			
Inst. gales., agencts., amé-nagement			132 589
Autres divers			
immo. Matériel de transport			
corporelles Matériel de bureau & informatique			140 106
Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances & acomptes			
TOTAL 3			272 696
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières			45 672
TOTAL 4			45 672
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)			388 789

Amortissements

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL 1					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL 2		31 677	12 559		44 236
Terrains					
	sur sol propre				
Constructions	sur sol d'autrui				
	installations générales				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres	installations générales	19 118	16 076		35 194
immobilisations	matériel de transport				
corporelles	matériel de bureau	93 210	20 712		113 922
	emballages récupérables				
TOTAL 3		112 328	36 788	-	149 116
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		144 005	49 347	-	193 353

Provisions et dépréciations

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

Libellés des rubriques	Provisions début 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Valeur Fin 31/12/2023
PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN				
Dépréciation des stocks				
Dépréciation des comptes clients				
Dépréciation d'autres créances				
Dépréciation des comptes financiers				
TOTAL PROVISIONS A L'ACTIF DU BILAN				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Amortissements dérogatoire				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées pour renouv. Immo				
Réserves d'pour amortissements				
Réserves d'investissements sous conventionnement				
Réserves compensation deficit				
Réserves de trésorerie				
Différences sur réalisations d'actifs				
SOUS-TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<u>Provisions pour risques</u>				
Pour risques - dépôt garantie	21 865			21 865
Pour risques - Litige ancienne bail location	91 135			91 135
Sous total provisions pour risques	113 000			113 000
<u>Provisions pour charges</u>				
Pour travaux				
Pour charges de personnel				
Pour autres charges	101 696	14 882	34 696	81 882
Sous total provisions pour charges	101 696	14 882	34 696	81 882
SOUS-TOTAL POUR RISQUES ET CHARGES	214 696	14 882		194 882
TOTAL PROVISIONS AU PASSIF DU BILAN	214 696	14 882		194 882
Dotations et reprises de l'exercice aux provisions		14 882		
Dotations et reprises de l'exercice exceptionnelles				
Affectations de résultat sous gestion contrôlé				
Affectations résultat des activités ss gestion propre				
Autres affectations				

Echéances, créances et dettes

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières			45 672		45 672
Avances et acomptes					
Autres créances clients			521	521	
Créances r. de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés			88	88	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
	Impôt sur les bénéfices				
État et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Divers				
Groupe et associés					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			56 450	56 450	
Charges constatées d'avance			265	265	
TOTAUX			102 996	57 324	45 672
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice				
	remboursements obtenus en cours d'exercice				

Echéances, créances et dettes

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		à 2 ans max.			
		à l'origine			
		à plus de 2 ans			
		à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés			82 172	82 172	
Personnel et comptes rattachés			104 429	104 429	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			153 130	153 130	
État et autres collectivités publiques		Impôt sur les bénéfices	833	833	
		Taxe sur valeur ajoutée			
		Obligations cautionnées			
		Autres impôts, taxes et assimilés	13 553	13 553	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			25 306	25 306	
Dette représentative de titres emp.					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX			379 423	379 423	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Charges à payer

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 270
Dettes fiscales et sociales	199 684
Autres dettes	
TOTAL	270 954

Charges et produits constatés d'avance

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	410	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	410	

Tableau des fonds propres

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

Libellés des rubriques	Valeur début 01/01/2023	Affectation de résultat	Augmentat.	Diminutions	Valeurs Fin 31/12/2023
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE					
Statutaires	762				762
Complémentaires	12 771				12 771
TOTAL I	13 533				13 533
RESERVES					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves	397 437	50 000			447 437
Report à nouveau	168 343	144 092			312 435
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	194 092	-194 092	67 420		67 420
TOTAL II	759 872		67 420		827 292
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE					
Statutaires					
Complémentaires	64 183				64 183
TOTAL III	64 183				64 183
SITUATION NETTE	837 588		67 420		905 008
Fonds propres consommables					
Subvention d'investissements					
Provision réglementée					
TOTAL	837 588		67 420		905 008

Détail des Fonds dédiés

Désignation: ASSOCIATION TUTELAIRE DE L'ESSONNE

Exercice clos le 31/12/23

EURO

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES subventions de fonctionnement affectées					
Situations	Montant initial	Utilisation des fonds reportés (compte 7894)	Report en fonds reportés (compte 6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice	Projets sans dépenses au cours des deux précédents exercices
Ressources	A	B	C	D=A+T-B+C	
CITS 2018 (*)	9 795			9 795	9 795
CITS 2017 (**)	9 515			9 515	9 515
Fonds reportés pour investist	24 270			24 270	24 270
TOTAL	43 580			43 580	43 580

In Extenso

IN EXTENSO LISSES
20,rue du Bois Chaland
91056 Evry Cedex

www.inextenso.fr
© 2019 In Extenso & Associés